

Rouen Seine
Normande
2028



Candidature
capitale
européenne
de la culture

2 mai 2022

Communiqué de presse

Des ateliers de co-construction font avancer la candidature

Rouen Seine Normande 2028, Capitale européenne de la culture

Les 28 et 29 avril et le 2 mai, Rouen Seine Normande 2028 a organisé cinq ateliers ouverts aux professionnels. Ce sont des moments importants dans l'écriture du dossier de candidature au label Capitale européenne de la culture 2028.

L'objectif était d'imaginer des propositions artistiques concrètes. Il ne s'agit pas encore d'écrire une programmation mais de dessiner, en toute liberté, quelques esquisses d'aventures artistiques gourmandes, généreuses, folles, citoyennes... qui serviront d'exemples symbolisant la spécificité et l'originalité de notre candidature.

Chaque atelier a réuni une douzaine de personnes, des professionnels d'horizons différents : artistes, professeurs, experts, acteurs économique. Chaque groupe a travaillé autour d'un thème prédéfini. Ces thèmes ont été choisis à l'issue des rencontres, des analyses, des ateliers, des échanges avec les citoyens, des débats qui ont été organisés depuis deux ans et qui ont permis de dégager les axes structurants du projet de candidature de Rouen Seine Normande 2028.

Pour mémoire, la candidature s'organise ainsi autour de trois piliers :

La Seine comme cœur du projet Elle irriguera l'ensemble de notre aventure : elle en définit le cadre territorial, le rythme (le temps long, les détours du fleuve, les quasi d'embarquement), les grandes thématiques (voir infra), les fêtes, et toute le vocabulaire fluvial qui en découle.

Le partage des savoirs et savoir-faire nombreux et souvent méconnus mis en valeur ; l'apprentissage, le partage, la transmission comme ressources spécifiques et méthodes de travail.

Les générations futures comme enjeu et point d'attention permanent. Tant en terme de projets que de gouvernance impliquant de manière concrète et forte la jeunesse.

Ces fils conducteurs/thématiques qui proposent une trame cohérente et transversale pour appréhender les diversités riches et parfois paradoxales du territoire.

A l'issue du travail initial, ces piliers constitutifs de la candidature sont aujourd'hui structurés en cinq invitations qui vont organiser le dossier de candidature. Ce sont des invitations :

- Au récit
- A l'inspiration
- Au risque
- Au geste
- Au paysage vertical

Chacun des ateliers des 28 et 29 avril et du 2 mai était organisé dans un lieu emblématique : le centre d'art contemporain Le Hangar 107, la Maison de l'Architecture, la salle de spectacle L'Étincelle, l'Atrium, ou encore la bibliothèque Saint-Sever. Et chaque atelier était consacré à une de ces invitations. Ils ont permis l'élaboration d'une petite vingtaine de projets dont une partie sera retenue dans le dossier de candidature à l'issue d'un travail d'analyse par Philippe Kauffmann, le directeur artistique de la candidature.

Des ateliers créatifs ouverts au grand public sont par ailleurs organisés par Rouen Seine Normande 2028 au Kindarena les 6 et 7 mai 2022.

LA CANDIDATURE ROUEN SEINE NORMANDE 2028

Le territoire de la candidature de *Rouen Seine Normande 2028* part de la ville de Rouen et de sa Métropole et s'étend le long de la vallée de Seine normande, de Giverny au Havre, jusqu'à Honfleur. Les collectivités du territoire ont exprimé leur volonté profonde de travailler ensemble, avec les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et tous les acteurs culturels pour métamorphoser le territoire grâce au levier que constitue le label Capitale européenne de la culture.

Rappel du calendrier de la candidature :

| | |
|------------------|--|
| 2022 | dépôt du dossier de candidature |
| 2023 | Pré-sélection des candidatures puis désignation des 2 villes retenues en fin d'année |
| 2024-2028 | Phase de mobilisation et de production du projet |
| 2028 | Rouen Seine Normande devient Capitale Européenne de la Culture |

DEVENIR CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE EN 2028

Chaque année, la Commission européenne met à l'honneur deux ou trois villes européennes en attribuant le label Capitale Européenne de la Culture. Les villes sélectionnées peuvent ainsi, le temps d'une année, promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel au travers de nombreux événements. Devenir Capitale Européenne de la Culture est un projet collectif et citoyen dont l'ambition est de transformer durablement le territoire et son image par le biais de la culture. Le label est principalement accordé à des villes dites « résilientes », sachant s'appuyer sur leurs faiblesses et leurs crises pour se fixer des objectifs ambitieux de transformation du territoire sur le long terme en utilisant la culture comme un levier.

Depuis les origines du programme en 1985, plus de 60 villes ont déjà reçu ce label, dont quatre villes françaises : Paris (1989), Avignon (2000), Lille (2004) et Marseille (2013). En 2028 une nouvelle ville française sera sélectionnée, aux côtés d'une ville tchèque et d'une ville d'un pays non-membre.

Contact Presse

Sébastien Bailly

Directeur de la communication

sebastien.bailly@rouen-normandie-2028.fr

06 61 13 18 02